



Stage 2024

Plan de gestion de la zone humide de Prémontré

Dans le cadre d'une convention de coopération qui la lie à l'Établissement Public de Santé Mentale de l'Aisne, propriétaire du site, l'ADREE coordonne un programme de restauration d'une zone humide anciennement mise en culture.

Ce projet pluriannuel fait l'objet d'un plan de gestion qui arrive à échéance en 2024. Ce document cadre indispensable pour la poursuite des opérations arrive par conséquent en phase d'évaluation. Un nouveau plan de gestion doit être programmé pour la période 2025-2030.

Le site, bien que d'une superficie qui reste modeste (7 ha), se caractérise par une mosaïque de milieux très intéressante où alternent prairie calcicole de fauche, prairies humides, mares, haie, le tout en situation de clairière sur le versant sud du massif forestier de Saint-Gobain, l'une des plus vastes forêts domaniales du nord de la France. Le site abrite une biodiversité qui reste intéressante mais qui a largement été altérée après de longues années de drainage et de mise en culture. Le plan de gestion mise en place à partir de 2019 s'emploie à restaurer l'écosystème et notamment la fonctionnalité des zones humides tourbeuses.

Le stage consiste à dresser le bilan des opérations réalisées au cours du plan de gestion et notamment des suivis écologiques et à proposer un nouveau plan de gestion pour la période 2025-2030.

Attendus du stage :

- Rédiger l'évaluation du plan de gestion actuel sur la base des indicateurs qui figurent dans le document ;
- Coordonner les diagnostics de terrain prévus dans le plan de gestion (suivis faune, cartographie des végétations) ;
- Faire le bilan de la gestion réalisée jusqu'à présent avec les différents intervenants sur le site (personnel hospitalier, personnes hospitalisées, sous-traitants, public scolaire) ;
- Hiérarchiser les enjeux de conservation du patrimoine naturel et envisager la structure du programme d'action à venir ;
- Rédiger le prochain plan de gestion ;
- Présenter le plan de gestion aux membres du comité de pilotage.

Durée : 4 à 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude territoire, écologie, environnement

Profil recherché : Master 1 ou Master 2 en écologie, environnement

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsable du stage : Sarah Guilbert, chargée d'études faune et gestion des espaces naturels

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement et repas à la charge du stagiaire (selon disponibilité, possible mise à disposition d'une chambre sur place)

Déplacements : permis B préférable pour déplacements sur le terrain et dans les services de l'hôpital, véhicule mis à disposition pour les déplacements sur le terrain, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel